

Le tabac est la 1^{ère} cause de décès et de maladies évitables en France.
Dans les Hauts-De-France, 26,4% des 18-75 ans fument quotidiennement.

80% des fumeurs fréquentent chaque année un lieu de santé, ce qui leur confère un rôle central dans la lutte contre le tabagisme. Cependant, le tabagisme des patients est insuffisamment intégré dans les soins hospitaliers.

Face à ce constat, le Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie (CHUAP) s'est engagé dans la démarche Lieu de Santé Sans tabac (LSST).

FOCUS

Enquête auprès du personnel du CHUAP (2023)

- 68% des soignants se sentaient concernés par la prise en charge des patients fumeurs
- 40% déclaraient y participer
- 20% se sentaient suffisamment formés sur le tabagisme et sa prise en charge

2023

MÉTHODE

PILOTAGE

- Equipe projet dédiée
- COPIL et groupes de travail thématiques pluriprofessionnels : professionnels médicaux et paramédicaux, direction des travaux, service de santé au travail, sécurité, logistique, communication, pharmacie à usage intérieur, services numériques, qualité.
- Accompagnement par Hauts-De-France Addictions

FINANCEMENT

- AAP "Fonds Addictions 2022" de l'ARS Hauts-De-France
- Fonds propres du CHUAP

INDICATEUR

Score de l'audit LSST du Respadd

OBJECTIFS

- Améliorer l'accompagnement au sevrage tabagique
- Faire du CHUAP un lieu favorable à la santé pour tous (usagers, professionnels et étudiants) :
 - limiter le tabagisme passif et les nuisances (odeurs, mégots...)
 - renvoyer une image positive (exemplarité du lieu de santé)

PLAN D'ACTION

Basé sur les critères du manuel de certification LSST du Respadd

Manuel de certification, guides et audit LSST
www.respadd.org



RÉSULTATS

LIEU FAVORABLE À LA SANTÉ ET EXEMPLARITÉ

AMENAGEMENT DES ESPACES

Neuf zones de tolérance (ZT) ont été installées, dont 2 pour le bâtiment des écoles.



NOUVELLE REGLEMENTATION

- Le règlement intérieur a été modifié : il est interdit de fumer dans l'enceinte du CHU, en dehors des ZT.
- Information des professionnels, prestataires et usagers : intranet, site du CHU, réseaux sociaux, presse locale, contrats de travail avec les sous-traitants, documents institutionnels (livret d'accueil, affichage dans les chambres...)

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Nombre de bâtiments et d'accès
- Emplacement des ZT : compromis entre acceptabilité, éloignement des portes et fenêtres
- Manque de ressources et moyens pour faire appliquer la réglementation : sécurité, ambassadeurs de prévention...

ACTIONS COMMUNAUTAIRES

- Collaboration dans le cadre de la feuille de route régionale Cancer
- Intégration dans le Contrat Local de Santé de la ville d'Amiens sur le développement de lieu sans tabac et l'aide à l'arrêt

ACCOMPAGNEMENT VERS LE SEVRAGE

FORMATIONS DES PROFESSIONNELS

- Formations au Repérage Précoce et Intervention Brève (RPIB) et à la prescription des substituts nicotiniques (SN) proposées sous différents formats : e-learning, formation courte au sein du service.

ADAPTATION DES OUTILS INFORMATIQUES

- Intégration d'un questionnaire spécifique au dossier patient afin de systématiser le repérage et l'accompagnement vers le sevrage.
- Élaboration d'un protocole de prescription des SN pour ouvrir les droits de prescription des IDE et des kinésithérapeutes.

OFFRE DE SOINS

- Élargissement du livret thérapeutique avec toutes les formes de SN
- Ouverture de nouveaux créneaux de consultations de tabacologie

ACTIONS DE PRÉVENTION

- Stands de prévention organisés tout au long de l'année

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS ET ÉTUDIANTS FUMEURS

- Formation des médecins du travail (RPIB, prescription de SN) et implication dans les groupes de travail et actions de prévention
- Accès aux consultations de tabacologie
- Accès facilité aux SN à la pharmacie à usage intérieur

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Manque de structuration et lisibilité de l'offre en addictologie et tabacologie
- Implication limitée des services cliniques pour les formations, liée aux tensions en effectifs
- Modalité de communication institutionnelle à renforcer pour toucher l'ensemble de la communauté hospitalière

2026

Vers la labellisation Argent

L'auto-évaluation par l'audit LSST du Respadd place le CHUAP dans la catégorie Argent.

PERSPECTIVES

- Obtention de la labellisation Argent par l'évaluation externe du Respadd
- Inclusion de l'accompagnement des fumeurs dans une démarche plus globale, notamment dans le parcours pré-opératoire.

CONCLUSION

Le projet a bénéficié de plusieurs **leviers**, dont :

- l'implication de la direction
- le financement par l'AAP et en particulier, le recrutement d'un chef de projet